

## Lutter contre la culture du viol: nécessité d'une action infirmière auprès des étudiants·es postsecondaires

Malika Degrâce-Roy<sup>a</sup> inf. B.Sc., Dave A. Bergeron<sup>b</sup>, inf.Ph.D. et Lynda Rey<sup>c</sup>, Ph.D.

<sup>a</sup> Étudiante à la maîtrise en sciences infirmières, Université du Québec à Rimouski

<sup>b</sup> Professeur, Département des sciences de la santé, Université du Québec à Rimouski

<sup>c</sup> Professeure, École nationale d'administration publique

### Introduction

L'expression « culture du viol » est encore méconnue, et ce malgré l'augmentation des dénonciations publiques des victimes de violences sexuelles. Le présent article d'opinion revient sur les enjeux du phénomène et les impacts néfastes sur la santé des victimes dans le contexte particulier des établissements d'enseignement postsecondaires au Québec. En raison du rôle central que l'infirmier·ère en promotion de la santé occupe dans les milieux scolaires (Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2018), il est recommandé qu'il soit davantage associé·e et soutenu·e dans la prévention des violences sexuelles dans les établissements de formation postsecondaire. La présente rubrique vise une sensibilisation au phénomène et démontre la pertinence de l'action infirmière en milieu rural auprès des étudiants·es postsecondaires.

### Définition du concept de culture du viol

L'ONU femmes (2019) définit la culture du viol comme : « l'environnement social qui permet de normaliser et de justifier la violence sexuelle, alimentée par les inégalités persistantes entre les sexes et les attitudes à leur égard ». Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur la façon de définir les violences sexuelles, l'Institut national de santé publique du Québec (2018) conçoit qu'une unanimité existe sur le critère qu'est l'absence de consentement. Ainsi, même si le Code criminel prévoit une distinction entre l'agression sexuelle avec ou sans pénétration (Institut national de santé publique du Québec, 2018), l'expression se veut, quant à elle, beaucoup moins limitative. La notion de culture représente, pour sa part, les normes sociales pernicieuses soutenant l'agression sexuelle, en faisant référence à des attitudes, des

comportements et des pratiques qui vont banaliser, normaliser ou tolérer celles-ci, tels que le blâme de la victime (victim blaming, slut-shaming) ou l'érotisation de la violence (Bureau de coopération interuniversitaire, 2017). En somme, la culture du viol représente une banalisation et une normalisation d'actes inacceptables.

### Conséquences de la culture du viol

Les manifestations de la culture du viol ont de lourdes conséquences sur la santé, et ce particulièrement chez les femmes (Bergeron et al., 2016; Brennan & Taylor-Butts, 2008; Rotenberg & Cotter, 2018; Savoie et al., 2018). Ces conséquences peuvent se traduire par des émotions diverses: colère, confusion, frustration, choc, incrédulité, contrariété et peur (Brennan & Taylor-Butts, 2008; Savoie et al., 2018), mais aussi influencer considérablement les comportements et les trajectoires scolaires et professionnelles des victimes (Bergeron et al., 2016; Savoie et al., 2018). Finalement, lorsque cette culture s'invite dans l'espace social et médiatique, elle entraîne souvent la perpétuation d'un système patriarcal<sup>1</sup> et androcentré<sup>2</sup> au détriment des victimes (Savoie et al., 2018).

### Incidence du phénomène dans les établissements d'enseignement postsecondaires

La culture du viol est présente au sein des établissements d'enseignement postsecondaires (Bergeron et al., 2018; Bureau de coopération interuniversitaire, 2017; Ricci, 2017; Salvino & Spencer, 2019). Ces lieux d'apprentissage, qui ne sont que des reflets de notre société, influencent aussi certains choix et comportements

**Mots-clés** : culture du viol, action infirmière, éducation post-secondaire

Les auteurs remercient le Collectif de recherche sur la santé en région (CoRSeR) de l'Université du Québec à Rimouski pour une bourse de soutien à la publication 2020-2021. Toute correspondance concernant cet article doit être adressée à Mme Malika Degrâce-Roy : [malika.degrace-roy@uqar.ca](mailto:malika.degrace-roy@uqar.ca)

inacceptables des étudiants-es (Horsman & Cormack, 2018). Dans les universités du Québec et du Canada, le tabou autour de la violence sexiste et sexuelle a toujours existé (Bergeron et al., 2018; Ricci, 2017). La réponse institutionnelle (stratégies de lutte contre la culture du viol, politiques institutionnelles) est très variable d'un établissement postsecondaire à l'autre (Quinlan et al., 2016). Aussi, les dénonciations de violences sexuelles surviennent autant en zones métropolitaines que rurales (Rotenberg & Cotter, 2018).

### **Contribution des infirmières pour lutter contre la culture du viol**

La santé publique plaide en faveur d'une priorisation de stratégies de prévention primaire et universelle des violences sexuelles (Laforest et al., 2018). Bien que le problème soit interdisciplinaire, l'apport des sciences infirmières davantage centrées sur la promotion de la santé et la prévention de la maladie (Bisaillon et al., 2010) est central dans la lutte contre la culture du viol et ce, d'autant plus que les infirmiers-ères sont également préoccupés-es par les injustices sociales, la promotion des droits des individus et l'équité en santé (Association des infirmières et infirmiers du Canada, 2015). Leur contribution à la prévention des violences sexuelles et à la lutte contre la culture du viol dans les établissements devrait davantage être valorisée et renforcée. D'ailleurs, plusieurs auteurs-ices recommandent la mise en œuvre d'activités de sensibilisation (Bergeron et al., 2016; Bureau de coopération interuniversitaire, 2017) mettant l'accent sur la communication, le respect, la sécurité et la mutualité (Garrity, 2011), en déconstruisant les mythes sur la violence sexuelle (Garrity, 2011; Talbot et al., 2010). Ces interventions devraient être initiées dès le secondaire et poursuivies jusqu'au postsecondaire (Garrity, 2011).

Pourtant, les coupes budgétaires en santé des dernières années au Québec ont fortement réduit les activités de promotion et de prévention en milieu scolaire (Gagnon & Touzin, 2019). En effet, avec la création des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), les investissements dans les activités de prévention ont été considérablement réduits (Hébert et al., 2017), ce qui laisse peu de ressources aux infirmiers-ères scolaires pour lutter contre la culture du viol dans les établissements postsecondaires.

Les cliniques de soins infirmiers mises en place depuis des décennies dans plusieurs établissements collégiaux et universitaires québécois pourraient être mises à profit pour sensibiliser la population étudiante aux conséquences néfastes de la culture du viol.

L'implication des étudiant-es en techniques de soins infirmiers ou au baccalauréat en sciences infirmières dans les actions de lutte contre la culture du viol doit être favorisée et les enjeux et les solutions associés à celle-ci, systématiquement abordés dans le cursus de formation infirmière.

### **Conclusion**

L'existence de la culture du viol perpétue des comportements individuels et collectifs qui tendent à banaliser, même encourager les violences sexuelles. Sa présence dans les milieux éducationnels postsecondaires est indéniable. Avec des actions de prévention, impliquant les cliniques et les étudiant-es infirmiers-ères, ces milieux pourraient rompre avec la culture du viol et favoriser plutôt une culture du consentement. La contribution des infirmiers-ères dans ce problème systémique est nécessaire et souhaitée afin de lui permettre de s'associer à ces changements de paradigmes sociaux et d'y apporter son expertise unique.

1. Organisation sociale fondée sur l'autorité suprême de la figure masculine (plus généralement le père)
2. Vision du monde standardisé selon un point de vue unique et masculin

### **Références**

- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2015). *Cadre de pratique des infirmières et infirmiers au Canada*. [https://www.caccn.ca/files/RN%20Framework%20Revision%2014\\_11\\_13%20Fr.pdf](https://www.caccn.ca/files/RN%20Framework%20Revision%2014_11_13%20Fr.pdf)
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennet-Sirois, L., Daigneault, I., & Damant, D. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec: Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. [https://chairevssmes.ugam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU\\_COMPLET.pdf](https://chairevssmes.ugam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf)
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Rousseau, C., Auclair, I., Clennet-Sirois, L., & Daigneault, I. (2018). Violences sexuelles en milieu universitaire: Synthèse des résultats de l'enquête ESSIMU au Québec. *Canadian Woman Studies*, 32(1-2). <https://chairevssmes.ugam.ca/wp-content/uploads/sites/124/37698-43657-1-SM.pdf>
- Bisaillon, A., Beudet, N., Sauvé, M. S., Boisvert, N., Richard, L., & Gendron, S. (2010). L'approche populationnelle au quotidien. *Perspective infirmière*, 7 (1), 58-62. [http://www2.oiq.org/sites/default/files/uploads/pdf/publications/perspective\\_infirmieres/2010\\_vo107\\_n01/04\\_santepublique.pdf](http://www2.oiq.org/sites/default/files/uploads/pdf/publications/perspective_infirmieres/2010_vo107_n01/04_santepublique.pdf)

- Brennan, S., & Taylor-Butts, A. (2008). *Sexual assault in Canada, 2004 and 2007*. Canadian Centre for Justice Statistics. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/85f0033m/85f0033m2008019-eng.pdf?st=VvbnAHvq>
- Bureau de coopération interuniversitaire. (2017). *Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire. Rapport du Groupe de travail sur les politiques et procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle. 2e édition, 2017*. [https://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/Rapport-GT-PHS\\_adopte-CA\\_2016-10-14-V-fr-2e-edition-Avril-2017.pdf](https://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2017/04/Rapport-GT-PHS_adopte-CA_2016-10-14-V-fr-2e-edition-Avril-2017.pdf)
- Gagnon, K., & Touzin, C. (2019). Réforme Barrette : La santé publique frappée de plein fouet. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2019-09-17/reforme-barrette-la-sante-publique-frappee-de-plein-fouet>
- Garrity, S. E. (2011). Sexual assault prevention programs for college-aged men: A critical evaluation. *Journal of forensic nursing*, 7(1), 40-48. <https://doi.org/10.1111/j.1939-3938.2010.01094.x>
- Hébert, G., Sully, J.-L., & Nguyen, M. (2017). *Allocation des ressources pour la santé et les services sociaux au Québec*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques. [https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/AltSante\\_2018.pdf](https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/AltSante_2018.pdf)
- Horsman, M. R., & Cormack, P. (2018). A meaningful meaninglessness: Canadian university culture as gendered and class-based privilege. *Gender & Education*, 30(1), 119-133. <https://doi.org/10.1080/09540253.2016.1170764>
- Institut national de santé publique du Québec. (2018). *Définition de l'agression sexuelle*. <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/les-agressions-sexuelles/definition-de-l-agression-sexuelle>
- Laforest, J., Maurice, P., & Bouchard, L. M. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Institut national de santé publique Québec. [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380\\_rapport\\_quebecois\\_violence\\_sante.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_sante.pdf)
- ONU Femmes. (2019). *16 façons de lutter contre la culture du viol*. <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2019/11/compilation-ways-you-can-stand-against-rape-culture>
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2018). *Standards de pratique pour l'infirmière en santé scolaire*. 1-106. <https://www.oiiq.org/documents/20147/237836/4441-santescolaire.pdf>
- Ricci, S. (2017). Contrer les violences sexuelles à l'université: Un maillage de résistance. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (18), 178-183. <https://www.erudit.org/en/journals/ncs/1900-v1-n1-ncs03193/86385ac.pdf>
- Rotenberg, C., & Cotter, A. (2018). Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada avant et après le mouvement #MoiAussi, 2016 et 2017. *Statistique Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54979-fra.htm>
- Salvino, C., & Spencer, C. (2019). À notre tour : Un an plus tard. *Montréal, QC: Étudiant.e.s pour une culture du consentement*. [https://static1.squarespace.com/static/5bc4e7b4cf4755a6e42b00495/t/5ca4bda5fa0d6017aca08c29/1554300334194/SFCC\\_report\\_fr\\_final.pdf](https://static1.squarespace.com/static/5bc4e7b4cf4755a6e42b00495/t/5ca4bda5fa0d6017aca08c29/1554300334194/SFCC_report_fr_final.pdf)
- Savoie, L., Pelland, M.-A., Morin, S., Boudreau, L. C., & Grandisson, S. (2018). L'invisibilité de la violence sexuelle ordinaire chez les étudiantes universitaires: Des expériences à comprendre. *Recherches féministes*, 31(2), 141-158. <https://doi.org/10.7202/1056246ar>
- Talbot, K. K., Neill, K. S., & Rankin, L. L. (2010). Rape-accepting attitudes of university undergraduate students. *Journal of forensic nursing*, 6(4), 170-179. <https://doi.org/10.1111/j.1939-3938.2010.01085.x>